

[Accueil](#) > [Présentation](#) > [Actualités](#) > [Actus Université](#)

La Communauté Université Grenoble Alpes, membre du réseau international « Scholars at risk »

International, Projet IDEX

Prévenir les attaques contre l'enseignement supérieur et promouvoir la liberté académique à l'échelle mondiale

Depuis janvier 2017, la Communauté Université Grenoble Alpes est membre du réseau international « Scholars at risk » (SAR). Ce réseau, qui regroupe plus de 400 établissements d'enseignement supérieur dans 39 pays, œuvre à protéger les universitaires menacés, à prévenir les attaques contre l'enseignement supérieur et à promouvoir la liberté académique. La Communauté Université Grenoble Alpes témoigne ainsi son engagement pour préserver et promouvoir la liberté de penser, à l'échelle locale et mondiale.

Des chercheurs et étudiants des universités du monde entier font face à des menaces régulières en raison de leur travail académique et de la libre expression de leurs idées. Ces menaces qui pèsent sur les communautés de l'enseignement supérieur vont des restrictions de déplacements aux licenciements injustifiés, à l'emprisonnement et à la violence.

« Les attaques contre l'enseignement supérieur réduisent l'espace où les gens peuvent penser librement et poser des questions sur des sujets complexes et controversés », explique le directeur exécutif de SAR, Robert Quinn. « Le Réseau est donc essentiel pour protéger les spécialistes visés par ces attaques et parvenir à construire un espace universitaire plus sûr. »

Les institutions membres de la SAR aident les chercheurs et les étudiants menacés en offrant notamment des postes temporaires de recherche et d'enseignement. En France, trois autres établissements font partie du réseau : American University of Paris, IAU College - Aix en Provence et l'Université de Strasbourg.

La Communauté Université Grenoble Alpes a également diffusé l'information sur le **Programme d'aide à l'accueil en urgence des scientifiques en exil (PAUSE) lancé officiellement par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche depuis le 16 janvier 2017**. Sa vocation est d'accorder des aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics projetant d'accueillir en leur sein des chercheurs et enseignants-chercheurs étrangers en situation d'urgence en accordant une subvention de co-financement pour des recrutements.



Mise à jour le 30 juin 2017